

Washington renonce à poursuivre le président el-Assad

RÉSEAU VOLTAIRE INTERNATIONAL | 1ER DÉCEMBRE 2014



Le département d'État a interrompu ses subventions au Syria Justice and Accountability Centre (SJAC) qu'il avait créé à La Haye, en 2013, en vue de juger le président syrien Bachar el-Assad pour crimes contre l'humanité.

Depuis deux ans, le SJAC collectait des témoignages sur les crimes imputés à la République arabe syrienne en réprimant la « révolution ».

Disposant d'un budget annuel de 5 millions de dollars, le SJAC avait été fondé à la demande de la Conférence internationale des « Amis de la Syrie », en avril 2012 à Istanbul. 40 États s'étaient réunis ultérieurement au Maroc pour en avaliser ses statuts et pourvoir à son financement.

En 2008, le Secrétaire général des Nations unies et le Premier ministre libanais ont créé à La Haye un « Tribunal spécial des Nations unies pour le Liban » en vue de juger le président Bachar el-Assad pour l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri. Mais l'ensemble des témoignages et des preuves s'étant écroulé, cette instance n'a jamais inculpé le président el-Assad. Cependant, la semaine dernière, l'ancien ministre libanais Marwan Hamadé a témoigné durant trois jours devant le

« Tribunal spécial » des confidences que lui aurait faites feu Rafic Hariri sur les menaces proférées à son encontre par le président el-Assad.

En 2013, l'ambassadeur itinérant chargé des crimes de guerre, Stephen Rapp (photo), a sollicité la Jordanie, la Turquie et d'autres États pour créer un « Tribunal spécial des Nations unies pour la Syrie ». Cependant, ces efforts n'ont pas aboutis.

Côté syrien, on réfute la rhétorique atlantiste d'une révolution sauvagement réprimée et on affirme que la République arabe syrienne et le président Bachar el-Assad sont innocents des crimes dont on les accuse. En outre, on accuse les « Amis de la Syrie » d'avoir mis en scène une pseudo-révolution pour attaquer le pays et d'être, à ce titre, les vrais et uniques responsables des crimes commis durant la guerre. Enfin, on souligne que, malgré l'interdiction faite par les « Amis de la Syrie » aux citoyens syriens réfugiés à l'étranger de voter, 63 % des Syriens ont élu le président el-Assad en juin dernier, qui a reçu 88 % des suffrages exprimés. Par conséquent le Peuple syrien a lui-même tranché cette polémique.

Le département d'État a décidé de faire basculer sa subvention sur un nouveau programme chargé d'établir les crimes commis par l'Émirat islamique.

À ce jour, le « **Bureau de la Justice criminelle globale** » du département d'État n'a fourni aucune explication sur son changement de politique.

Source : « Washington renonce à poursuivre le président el-Assad », *Réseau Voltaire*, 1er décembre 2014, www.voltairenet.org/article186110.html